

Session de mai 2008 :

Compte administratif 2007 et budget supplémentaire 2008

A l'ordre du jour de la session de mai
le compte administratif 2007 et le budget supplémentaire 2008

Réuni en session plénière le 19 mai 2008, le Conseil général a fait le bilan de l'année passée à travers le "compte administratif" 2007. Il a également pris quelques décisions nouvelles, traduites par le "budget supplémentaire" 2008.

L'économie et le tourisme sont plus que jamais au cœur de l'action du Conseil général avec des projets déterminants pour le développement du département et positifs, également, pour l'équilibre du budget (retombées financières).

Sommaire :

- Finances départementales 2007/2008 : premiers retours sur investissements
- Tourisme et économie : un projet phare à Dienville
- Une barrière anti-vagues pour le bon voisinage jet ski / ski nautique
- Parc naturel de la forêt d'Orient : vers un nouveau réseau de pistes équestres
- Une 2e extension pour l'Université de technologie de Troyes
- Routes : doublement de la bretelle de sortie de la rocade (La Chapelle-St-Luc)

Finances départementales 2007 et 2008 : premiers retours sur investissements

Le Compte administratif 2007 (qui est le reflet exact de l'activité de l'an passé) ainsi que le Budget supplémentaire 2008 montrent, tous deux, la pertinence des investissements économiques de ces dernières années.

Les premières retombées des parcs d'activités économiques commencent notamment à se faire sentir...

Pour 2007, c'est bien le dynamisme de la fiscalité directe, et notamment de la Taxe professionnelle liée à la richesse produite (Premiers retours sur investissements des parcs d'activités, ainsi que de l'installation d'Eymin Leydier à Nogent/Seine, etc.), qui a permis de :

- préserver le niveau d'autofinancement (49,2 M€),
- maintenir un fort niveau d'investissement (80 M€ hors gestion de la dette),
- diminuer l'endettement (66,4 M€).

... Et cela, alors même que le périmètre d'action s'est considérablement transformé, rendant d'ailleurs les comparaisons hasardeuses :

- augmentation de la masse globale, portée à 301 M€,
- augmentation, en particulier, de la part des dépenses de fonctionnement (+ 10,8 %), principalement liée aux transferts de compétences de l'acte II de la Décentralisation et à l'action déployée en faveur des personnes âgées (allocation APA et hébergement en établissement),

- l'ensemble des dépenses nouvelles liées aux transferts de compétences de l'acte II de la Décentralisation est couvert, sur l'exercice 2007, par les compensations financières qui accompagnent ces transferts.

Bien que moins significatif (car portant sur 41,8 M€ seulement), le Budget supplémentaire 2008 fait également apparaître un complément de fiscalité significatif dû à la Taxe professionnelle – et lié, cette fois, à l'usine de biocarburants SAIPOL, au Mériot – entreprise dont le Conseil général a facilité l'installation en prenant à sa charge la réalisation de la plateforme.

Tourisme et économie : un projet phare à Dienville, au bord du lac Amance, avec la création d'une résidence de tourisme 3 étoiles Nexity équivalant à près de 500 lits
Un nouvel opérateur privé de renom, NEXITY, va prochainement parier sur l'Aube, en créant à Dienville, au bord du lac Amance, une résidence touristique 3 étoiles qui sera gérée par Goelia.

Nexity envisage d'investir 12 M€ pour construire 90 unités d'hébergement touristique à partir du printemps 2009, afin de pouvoir les livrer en avril 2010. Cette résidence « poussera » sur un terrain de 2 hectares aménagé par le Conseil général de l'Aube, qui en restera propriétaire et le louera à Nexity dans le cadre d'un « bail à construction » de 99 ans. L'ensemble, qui doit être complété d'une piscine et d'équipements de mise en forme, offrira l'équivalent de 450 à 500 lits supplémentaires dans une région dont on déplorait, jusqu'alors, le manque criant d'hébergement touristique.

Autant dire que le Conseil général entend accompagner le projet à sa manière, en réalisant les travaux d'aménagements nécessaires (1,8 M€ HT pour les parkings, voiries de desserte, traitement paysagers, etc.) ainsi que les travaux d'extension et de renforcement des réseaux, pour 715 000 € TTC.

Pour mettre ces travaux en œuvre, un partenariat financier sera recherché avec l'Union européenne et la Région Champagne-Ardenne.

Un investissement qui ne doit rien au hasard

Il s'agit là du 4e investissement privé d'importance qui se porte, en moins de 2 ans, sur la région des lacs du Parc naturel de la forêt d'Orient (PNRFO).

Après la résidence Handiclub à Géraudot, le village-camping 4 étoiles Kawan Resort à Mesnil-St-Père, Vitalparc à Vendeuvre/Barse... ce n'est assurément pas un hasard !

Des capacités d'hébergement en plein développement, grâce à une politique d'équipements et de recherche d'investisseurs

Développer le potentiel touristique des lacs du Parc naturel de la forêt d'Orient (PNRFO) : c'est, depuis des années, un des objectifs prioritaires du Conseil général.

Cela s'est traduit, au fil des ans, par :

- la réalisation, par la collectivité, des premiers équipements structurants destinés à renforcer l'attractivité du site : vélovoie, Maison des lacs, etc.
- la constitution, par le Conseil général, de réserves foncières : achats de terrains bien situés, susceptibles d'accueillir des projets d'initiative privés,
- une politique de recherche d'investisseurs, confiée à un professionnel du développement touristique.

Cette recherche s'est appuyée sur un comité de pilotage comprenant le Comité

départemental du tourisme de l'Aube (CDT), le PNRFO, l'Etat, la Région, les communes et les conseillers généraux concernés.

Dienville, toujours : une barrière anti-vagues pour le bon voisinage jet ski / ski nautique

Seul lac du PNRFO dédié au motonautisme, le lac Amance doit néanmoins veiller au bon équilibre des activités sportives qui sont pratiquées sur ses 500 hectares d'eau.

Afin d'éviter tout conflit d'usage entre la pratique du ski nautique - qui nécessite un plan d'eau calme - et celle du jet ski - qui génère de nombreuses vagues - le Conseil général va aider le SNCA (Sports nautiques club de l'Aube) à construire une barrière anti-vagues en limite des espaces affectés à ces deux activités, à Port-Dienville.

Cette barrière de bois, longue de 250 mètres, sera posée par les membres du club eux-mêmes.

Le Conseil général financera les 21 000 € de fournitures nécessaires.

Cette aide au club phare du ski nautique en Champagne s'inscrit dans la politique de développement du sport du Conseil général, ainsi que dans sa politique de développement touristique. Le SNCA, qui comprend de nombreux skieurs de niveau national, attire en effet bien au-delà des frontières régionales.

Conscient du rôle important joué par ce club, le Conseil général a d'ailleurs déjà mis un local à sa disposition, au bord de l'anse d'Arcot.

Parc naturel de la forêt d'Orient : vers un nouveau réseau de pistes équestres

Encore un projet destiné à renforcer l'attractivité du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) et du nord-est aubois...

Un réseau de pistes équestres sera instauré dans le cadre du pôle d'excellence rurale « Homme-oiseau ».

Estimée à 69 000 € HT, la 1ère tranche de l'opération portera sur :

- la création de sentiers,
- l'entretien,
- l'assainissement de certains passages,
- l'installation d'une signalétique adaptée.

Elle sera financée à 41 % par le FNADT (Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire). Les autres contributeurs sont le PNRFO, la Région Champagne-Ardenne, et le Conseil général de l'Aube (13 000 €)

Déjà une 2e extension pour l'UTT (Université de technologie de Troyes) : toute axée sur l'essor de la recherche

Créée en 1994, l'Université de technologie de Troyes connaît une montée en puissance conforme aux prévisions - d'où, déjà, une 2ème extension programmée de ses locaux, dans le cadre du Contrat de projets 2007-2013 et des Fonds européens 2007-2013.

Cette extension sera entièrement dédiée à la recherche, avec 4 600 m2 de locaux supplémentaires.

Ainsi en a décidé le Conseil général, maître d'ouvrage, suite au recensement des besoins qui a été réalisé avec l'UTT.

Equipements compris, cette 2e extension coûtera 16,8 M€.

Son financement sera assuré par l'Etat, l'Union européenne, la Région Champagne-Ardenne

ainsi que par les collectivités locales (CAT et Conseil général de l'Aube).
Le concours de maîtrise d'œuvre sera prochainement lancé par le Conseil général.
4 architectes seront admis à concourir.

UTT : une montée en puissance conforme aux prévisions de 1993

	Déjà, actuellement	Horizon 2012 - 2013
Etudiants	2 300 et 117 doctorants	3 000
Personnels : enseignants- chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs	300	450
Vacataires	500	1 000

Infrastructures routières : prochain doublement de la bretelle

pour fluidifier la sortie de rocade, à La Chapelle-St-Luc

C'en sera bientôt fini des bouchons qui, aux heures de pointe, « remontent » sur la rocade, à hauteur de La Chapelle-St-Luc / Barberey – notamment au niveau de la bretelle de sortie des véhicules circulant dans le sens St-André / La Chapelle.

Le Conseil général va en effet investir 307 000 € pour aménager le carrefour giratoire, afin de fluidifier la sortie de rocade :

- la bretelle de sortie des véhicules circulant entre St-André et La Chapelle-St-Luc sera doublée,
- une voie « tourne à droite » sera créée, évitant aux véhicules roulant en direction de Kléber (avenue René Coty) de passer par l'anneau central du carrefour giratoire.